

**CONSEIL SCIENTIFIQUE DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES
Vendredi 4 avril 2014 – Montels**

Compte-rendu synthétique

Etaient présents :

Claude BERDUCOU, Anne CALVET, Stéphane CAPRICE, Alain CHATELET, Marc DECONCHAT, Bernard DEFAUT, Corinne EYCHENNE, Olivier GUILLAUME, Florence GUILLLOT, Gérard LARGIER, Laurent LARRIEU, Laurent LELLI, Alain MANGIN, Emmanuel MENONI, Jean Paul METAILIE, Nicolas de MUNNIK, Gilles POTTIER, Aurélien RIBES, Philippe SAHUC, Sophie SEJALON.

Sont venus intervenir : Bernard DEL'HOMME, Nathalie CORADE

Etaient excusés :

Robert BEGOUEN, Francis DURANTON, Christian JUBERTHIE, Jean MAURETTE, Thierry SARDIN.

Etaient absents :

Laurence BARTHE, Jean CLOTTES, Catherine JACQUART-MAISSANT, Danièle MAGDA, Jean-Pierre SARTHOU, Michel SEBASTIEN.

Ordre du jour de la réunion du Conseil scientifique

- Présentation de la nouvelle composition du Conseil scientifique
- Compte-rendu par Alain MANGIN de la réunion nationale des Présidents de Conseils scientifiques de PNR
- Travail sur la sixième lettre du Conseil scientifique sur l'Avantès
- Présentation par Gilles POTTIER du Plan national d'action sur les Lézards des Pyrénées
- Présentation par Nathalie CORADE (METIS, Bordeaux Sciences Agro) d'un travail d'évaluation sur la durabilité territoriale des systèmes alimentaires locaux
- Avancées de la grille de lecture d'analyse des projets impactants simplifiée soumis à l'avis du Conseil scientifique
- Points divers : inventaire de la bibliographie scientifique existante sur le PNR.

Alain MANGIN nomme un secrétaire de séance : Florence GUILLLOT

Le compte-rendu de la précédente réunion est validé à l'unanimité.

PRESENTATION DE LA NOUVELLE COMPOSITION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Alain MANGIN présente Aurélien RIBES qui remplace Michel DEQUE au Conseil scientifique. Aurelien RIBES est chercheur en climatologie au Centre national de recherche météorologique.

Alain MANGIN fait remarquer que le Conseil scientifique compte actuellement 29 personnes. La porte est donc ouverte à de nouveaux membres, surtout s'ils apportent une nouvelle compétence non représentée au Conseil.

Il est demandé aux membres du Conseil scientifique de faire remonter les éventuelles erreurs sur leur fonction... sur la liste diffusée en séance.

COMPTE-RENDU PAR ALAIN MANGIN DE LA REUNION NATIONALE DES PRESIDENTS DE CONSEILS SCIENTIFIQUES DE PNR

Alain MANGIN explique qu'il s'est rendu à Paris pour une réunion des Présidents de Conseil scientifique organisée par la Fédération des PNR.

Il y a été question d'un questionnaire envoyé à tous les Présidents de Conseil scientifique sur leur fonctionnement et les publications. Malheureusement, les questions ont été mal posées et les différents Présidents se sont rendus compte lors de la réunion, que de fait, les résultats de l'enquête n'étaient pas exploitables sur l'aspect production de publications scientifiques dans les PNR.

Une idée a été proposée, elle est donc relayée auprès des membres du CS des Pyrénées Ariégeoises qui souhaiteraient s'en saisir : réaliser une étude sociologique sur les apports d'un PNR en terme de retombées sur un territoire.

Par ailleurs, le prochain congrès des PNR qui aura lieu en octobre 2014 traitera de l'égalité des territoires et notamment des liens, différences, dépendances... entre rural et urbain. Les Présidents de CS seront de nouveau réunis à cette occasion.

Enfin, il précise que nombre de Parcs se plaignent des liens entre Conseil scientifique et Comité syndical. Il ajoute à ce sujet qu'il ne ressent pas du tout les mêmes choses dans les Pyrénées Ariégeoises. Peut-être cela vient-il du fait que le Conseil scientifique du PNR des Pyrénées Ariégeoises a su trouver sa place en tant que structure de conseil et non de censeur. Le fait d'être invité à chaque réunion de Comité syndical permet peut-être également de mieux faire le lien entre les deux instances.

Principales remarques issues des discussions :

Une question est posée sur le lien entre Présidents de Conseils scientifiques de PNR et de Parcs nationaux -> ils sont pratiquement inexistantes.

Corinne EYCHENNE informe qu'elle travaille sur les relations rural/urbain dans le cadre d'un LABEX en prenant appui sur 2 transects : Toulouse-Foix et Foix-Saint-Girons. Elle pourrait donc intervenir à un des ateliers du congrès des PNR.

TRAVAIL SUR LA SIXIEME LETTRE DU CONSEIL SCIENTIFIQUE SUR L'AVANTES

Lecture est faite des différents articles de la lettre sur l'Avantès par les différents contributeurs.

Remarques générales : les textes sont très descriptifs et ne mettent pas suffisamment en valeur les singularités du site et la recherche (y compris les questions que se posent encore les chercheurs).

Sur la carte, il est proposé quelques petites modifications et notamment de faire un zoom sur la zone de failles et de grottes.

Pour rendre le texte sur la géologie moins complexe, il est proposé de remplacer la photo de paysage par une coupe géologique.

PRESENTATION PAR GILLES POTTIER DU PLAN NATIONAL D'ACTION SUR LES LEZARDS DES PYRENEES

Gilles POTTIER explique que la découverte du Lézard des Pyrénées date de 1922. Seulement 8 localités étaient connues en 2000.

A noter qu'il y a 3 espèces de Lézard des Pyrénées confinées à l'étage alpin. Aucune des 3 espèces ne se côtoie géographiquement. 2 sont présentes dans le PNR :

- Le lézard du Val d'Aran présent de l'ouest jusqu'au Valier ;
- Le Lézard d'Aurélio du Mont-Rouch espagnol jusqu'au pic de Sérère.

Ce sont des espèces qui passent la moitié du temps en hivernage sous la neige et qui ont une productivité très faible (une ponte par an avec 1 à 2 œufs) mais une grande longévité (15-20 ans).

Les analyses d'ADN mitochondriales ont montré que ces espèces sont très peu mobiles et que les flux d'individus entre 2 vallées sont nuls.

Les principales menaces sur ces espèces sont l'anthropisation (stations de ski, tunnels...) et le réchauffement climatique.

Un Plan national d'action a été développé sur ces 3 espèces. Il vise à :

- Connaître : notamment mieux mesurer les espaces de transition entre le Lézard des Pyrénées et le Lézard des murailles, suivre les espèces, identifier leur structuration génétique et étudier leur capacité de dispersion.
- Protéger : renforcer le réseau d'espaces protégés (notamment pour le Lézard de Bonnal), faire prendre en compte les actions du Plan national d'action dans le cadre des chartes de parcs (PNR, PNP) et documents de gestion des espaces naturels (Natura 2000, Réserves) et améliorer la prise en compte des Lézards des Pyrénées dans le cadre des évaluations environnementales.
- Faire connaître-Sensibiliser : cette année, une soirée au refuge d'Araing (Sentein) sera consacrée au Lézard des Pyrénées le 27 août dans le cadre du Rdv des cimes.

Principales remarques issues des discussions :

Il est fait référence aux travaux pastoraux pour lesquels il avait été demandé de veiller à ce que le sable soit stérile de façon à ne pas apporter de populations de Lézard de muraille et ainsi concurrencer le Lézard des Pyrénées -> Gilles POTTIER répond qu'il s'agissait d'hypothèses mais qu'au final, il apparaît que les deux espèces se comportent comme le hêtre et le sapin en montagne. Ce sont les conditions climatiques qui favorisent, au final, une espèce au détriment de l'autre.

PRESENTATION PAR NATHALIE CORADE ET BERNARD DEL'HOMME (METIS, BORDEAUX SCIENCES AGRO) D'UN TRAVAIL D'EVALUATION SUR LA DURABILITE TERRITORIALE DES SYSTEMES ALIMENTAIRES LOCAUX

Sophie SEJALON explique Nathalie CORADE a été invitée à présenter son travail suite à une proposition de Stéphane CAPRICE. Nathalie CORADE a travaillé sur des thèmes proches de nos préoccupations, en particulier l'évaluation de la durabilité territoriale des systèmes alimentaires locaux dont la Marque Parc.

Nathalie CORADE et Bernard DEL'HOMME présentent l'outil méthodologique qu'ils ont développé pour évaluer la durabilité territoriale de différents circuits de proximité. Ce travail a été commandité par les Chambres d'agriculture de l'Ariège et de Dordogne.

Définition est faite de la durabilité territoriale :

- Capacité à être durable d'un point de vue interne (organisationnel)
- Capacité à construire des liaisons durables avec le territoire (faire système avec le territoire).

La méthode développée a consisté à croiser les 3 piliers du développement durable avec les 3 composantes d'une organisation territoriale (organisation interne, relation organisation vers le territoire d'une part et relation du territoire vers l'organisation d'autre part). Au total, 45 indicateurs ont été définis et pondérés.

Tableau de notation pour pondérer les différents éléments étudiés

		Composantes de l'organisation territoriale				NOTE PILIER
		ORGANISATION	ORGA/TERRI	TERRI/ORGA	TOTAL	
Piliers DD	ENVIRONNEMENT	40	40	20	100	NOTE ECHELLE LIMITANTE
	SOCIAL	40	40	20	100	
	ECONOMIQUE	40	40	20	100	
	TOTAL	120	120	60	300	
	NOTE TERRITORIALE	MOYENNE PONDEREE				

Les résultats du passage au crible de cette grille sur 4 plateformes et une marque territoriale sont présentés. L'analyse montre que c'est sur l'aspect « environnement » et « relation avec le territoire » que les 5 organisations ont le plus de marge de progression en terme de durabilité.

Cet outil nécessiterait d'être encore éprouvé sur d'autres systèmes : un projet PSDR sera proposé à cet effet.

Principales remarques issues des discussions :

Remarque est faite que l'outil a le mérite d'obliger à l'opérationnalité.

Il est demandé quel périmètre est pris en compte pour le territoire : il s'agit du territoire administratif en lien avec l'approche territoriale de la Marque. Pour une marque régionale, c'est la région qui est prise en compte. Pour une marque Parc, ce serait le PNR...

TRAVAIL SUR UNE GRILLE DE LECTURE D'ANALYSE DES PROJETS IMPACTANTS SIMPLIFIEE SOUMIS A L'AVIS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Alain MANGIN rappelle que le Conseil scientifique planche depuis quelques mois sur la réalisation d'une grille de lecture des projets d'aménagement soumis pour avis au PNR. Cet outil devrait servir d'outil d'aide à la décision des élus du PNR.

L'objectif de ce travail était de passer d'une approche affective à une approche rationnelle par une analyse multicritères des projets en identifiant les forces et les faiblesses du projet.

Cette grille est inspirée du travail réalisé par le PNR des Grands Causses.

Sophie SEJALON précise que cette grille a été présentée en Bureau du PNR. Elle a été très bien accueillie et les élus remercient l'ensemble du Conseil scientifique pour s'être saisis de ce travail. Quelques éléments ont été rectifiés par les élus. : les principales modifications portent sur le fait que les élus ont demandé à ce qu'il y ait un nombre d'indicateurs identique sur chaque secteur (environnement-économie-social) en terme de pondération. Cette demande a nécessité de fusionner des indicateurs pour avoir 21 indicateurs au final (7 dans chaque secteur).

Certains indicateurs ont été ajoutés :

- bruit, pollution, risques naturels et technologiques
- acceptation sociale

Les aspects, faune, flore et habitats ont été fusionnés en un seul indicateur.

Le Bureau a validé le fait de tester cette grille en 2014 sur les projets impactants. Il insiste sur la nécessité d'une analyse collégiale.

Principales remarques issues des discussions :

Il est demandé dans les faits quel sera le circuit de renseignement de cette grille : pour les gros projets potentiellement impactants, il est proposé que l'équipe technique remplisse collégalement la grille et qu'elle soit ensuite soumise au Conseil scientifique pour compléments sur un certain nombre d'indicateurs avant de passer en Bureau syndical.

Il est demandé à ce que les indicateurs travaillés par le Conseil scientifique apparaissent différemment car le Conseil scientifique ne pourra pas s'exprimer sur tous les aspects par manque de connaissance du dossier...

Il est précisé par ailleurs que le Conseil scientifique ne sera consulté que pour les projets jugés comme très impactants.

POINTS DIVERS

En matière de référencement de la bibliographie, Gérard LARGIER explique que le Conservatoire Botanique utilise le logiciel PNP : il pourrait en faire une démonstration lors d'une prochaine réunion.

La date du prochain Conseil scientifique est prévue le vendredi 4 juillet 09h30 à Montels.